

ISSN 0330 - 7956



REVUE DES RÉGIONS ARIDES

Éditée par l'Institut des Régions Arides - Médenine - TUNISIE

Numéro Spécial

**Actes du Colloque International 2016
du collectif de recherche
« Langages, objets, territoires et hospitalités »
Gouvernance et communication territoriales
Mahdia-Tunisie, 7-9 avril 2016**

40 (2/2016)

Territoire, développement territorial, géogouvernance

Amor Belhedi

Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université de Tunis, Tunisie
amorbelhedi@yahoo.fr <http://amorbelhedi.unblog.fr>

Résumé

Le territoire est revenu depuis les années 1980 au centre des débats, c'est un espace approprié et organisé par un groupe social et en constitue l'identité. L'aménagement du territoire (1960-1980) intègre trois composantes (sociale, économique et environnementale), le développement durable, émerge depuis les années 1990, correspond à l'intégration du développement à l'environnement dans une perspective de durabilité. Le développement territorial fait que le territoire devient lui-même un facteur, un objet et un objectif du développement. Il intègre l'aménagement, le développement régional et local à la fois. Il correspond à une démarche ascendante et descendante à la fois et débouche sur la gouvernance qui émerge depuis les années 2000. Celle-ci fait que tous les acteurs se trouvent impliqués et conduit à la démocratie participative, elle constitue le socle de la géogouvernance, apparue depuis 2005 qui s'appuie sur l'analyse spatiale et les NTIC (visualisation, géoportail) susceptibles de dévoiler les enjeux spatiaux et permettre le partage de l'information.

Mots-clés : Territoire, développement territorial, gouvernance, géogouvernance, développement durable.

Summary

The territory has become since the 1980s in the centre of the debate, it is a space suitable and organized by a social group and it is his identity. The territory development (1960-1980) integrates three components (social, economic and environmental), sustainable development, emerged from the 1990s, corresponds to the integration of the development and environment in a perspective of sustainability. Territorial development is that the territory becomes a factor, a purpose and a goal of development. It integrates the space planning, the regional and local development. It corresponds to a step backward and forward at the same time and leads to governance that emerged from the early 2000s. It is that all actors are involved and leads to participatory democracy, it constitutes the base of the geo-governance, emerged since 2005, and based on spatial analysis and NICT (visualization, GeoPortal)...

Keywords: Territory, territorial development, governance, geo-governance, sustainable development

Le développement durable a placé le territoire au cœur du débat depuis les années 1980 dans la mesure où le développement durable ne peut se déployer que dans des territoires et par des territoires, la mondialisation rampante a favorisé la montée des identités et le concept de territoire a remplacé, de plus en plus, celui de l'espace. Depuis les années 2000, on parle de plus en plus de développement territorial, qui relaie successivement l'aménagement du territoire, le développement régional et local. La mise en place des agendas 21 a permis l'émergence du concept de gouvernance, devenue le leitmotiv de tous les acteurs et repose sur l'implication de ces derniers dans la gestion des affaires publiques et de la cité. Pour cela, tous, des citoyens aux élus, doivent avoir accès à l'information et aux outils mobilisés pour la décision afin d'appréhender les enjeux spatiaux des actions et des stratégies territoriales, en connaissance de cause. La révolution numérique a rendu désormais possible la géogouvernance dont on parle depuis une dizaine d'années. Les spécialistes du territoire, comme le géographe, pourraient alors passer du rôle de l'expert de l'espace, souvent au service du pouvoir, à celui du passeur de savoirs sur le territoire, au service de la citoyenneté.

1-De l'espace au territoire

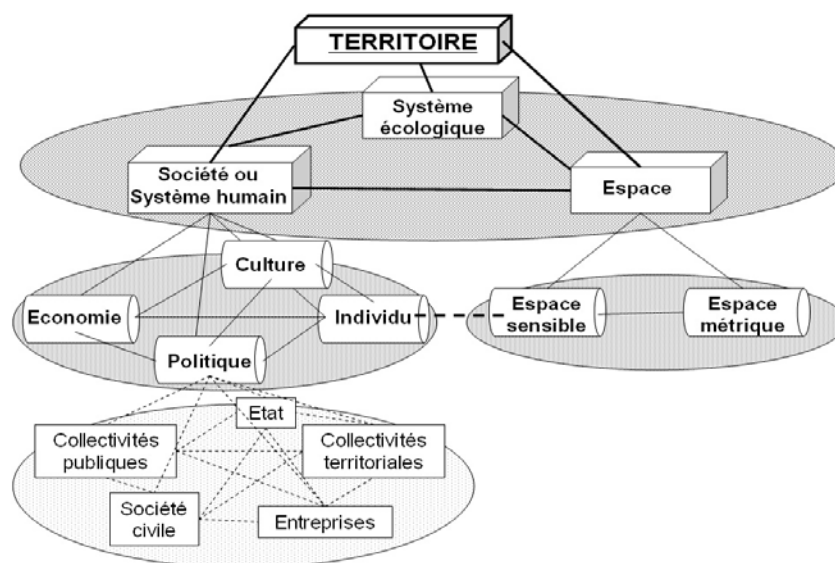
Le territoire est un espace approprié (occupé, délimité, contrôlé et revendiqué), aménagé et organisé en vue de la reproduction du groupe social qui l'occupe, son développement et son bien-être. Le concept est lié à l'exercice du pouvoir d'un groupe social sur l'espace, il a une dimension collective.

Le territoire est, à la fois, l'espace physique avec ses caractéristiques et sa configuration, l'espace économique, social et subjectif/affectif (vécu, représenté, espace de vie) et l'espace politique lié au pouvoir charriant les rapports de conflits et le jeu des acteurs. Le territoire se trouve à l'intérieur du triangle "société-homme-espace ». La territorialité est l'inscription de l'humanité dans la spatialité. Elle a trois fondements au moins : l'appropriation, l'appartenance et l'identification.

*Le territoire est un espace approprié avec le sentiment de son appropriation, il est à l'espace ce que la conscience (de classe) représente à la classe. Ce territoire se trouve nommé, reconnu et borné. L'appropriation s'entend ici dans ses deux sens : le sens juridique de *la propriété*, mais aussi le sens symbolique d'*espace propre*, organisé à l'image de celui qui l'occupe. La dimension affective et culturelle est nécessaire pour s'approprier l'espace. Le territoire est l'espace d'appropriation d'un projet, d'une démarche, d'un programme et d'une altérité (Muis, 2014), d'une destinée et d'un passé individuels et collectifs. Il est lié à *la socialisation de l'espace*, relève d'une nature collective et non individuelle si l'on exclue la proxémétique (la maison ou la chambre...) et intègre l'idée d'autorité et de gestion (Le Berre, 1992). Le territoire est la projection spatiale des structures sociales allant du marquage et du découpage spatial à la gestion et à l'aménagement de cet espace fondant ainsi la spécificité du groupe et son identité.

*L'appropriation d'un espace conduit à l'appartenance de l'individu et du groupe à cet espace : "*je suis d'ici ou de là, je suis tunisois, sfaxien ou sahelien...*".

*L'appartenance à un territoire débouche sur l'identité qui se trouve révélée par l'altérité et réciproquement (Mancebo, 2008). Il assure l'identification de l'individu et du groupe à la fois... Il permet la cristallisation des représentations individuelles et collectives et des symboles fondateurs, d'identification et de référence. Le territoire est un espace représenté, pratiqué et socialisé ; hérité, assumé et voulu. Il assure l'enracinement et la projection dans le futur à la fois. C'est *un espace produit* dans le sens matériel et idéal, il permet l'insertion de l'individu dans le groupe et à ce dernier l'altérité. Le territoire est l'espace du « *bien chez soi et bien être ensemble* » (Di Méo, 2001 : 35), il assure le lien social, médiatise le rapport à l'autre et constitue aussi un bien collectif. Le territoire est un triangle dont les sommets sont formés par l'espace (métrique et sensible), le système écologique et la société (culture, économie, politique...) dont la dimension politique est fort marquée par les différents acteurs : Etat, collectivités, société civile (Piot, 2003).



Source : Piot J.Y – 2003

Figure 1 : Schéma simplifié du territoire

Le territoire est cette entité sociospatiale, individualisée et nommée, appropriée et organisée, systémique qui associe la solidarité à la compétition de ses parties. Il assure à la fois l'identité et l'altérité, l'intimité et la sociabilité, exprime le pouvoir et charrie les conflits, assure l'ancrage, la

mémoire et la destinée collective. Ce territoire devient de plus en plus un facteur et un objet de développement.

2-Le territoire, facteur et objet d'aménagement et de développement

Le territoire constitue, de plus en plus, un facteur de production. Il constitue aussi l'objet du développement, à travers le développement durable et le développement territorial.

Le territoire devient, de plus en plus, un facteur de production, au même titre que le capital et le travail par sa masse critique qui permet d'attirer les entreprises et les promoteurs, voire l'innovation à travers les économies d'échelle, externes et d'agglomération sur la base de la compétitivité et de la labellisation territoriales. Le label provient de l'image territoriale positive créée à travers l'histoire, d'une manière spontanée ou par une action volontaire et programmée de communication territoriale. La combinaison territoriale des facteurs et des ressources devient source de synergie et facteur de développement sur la base de la spécificité non transférable.

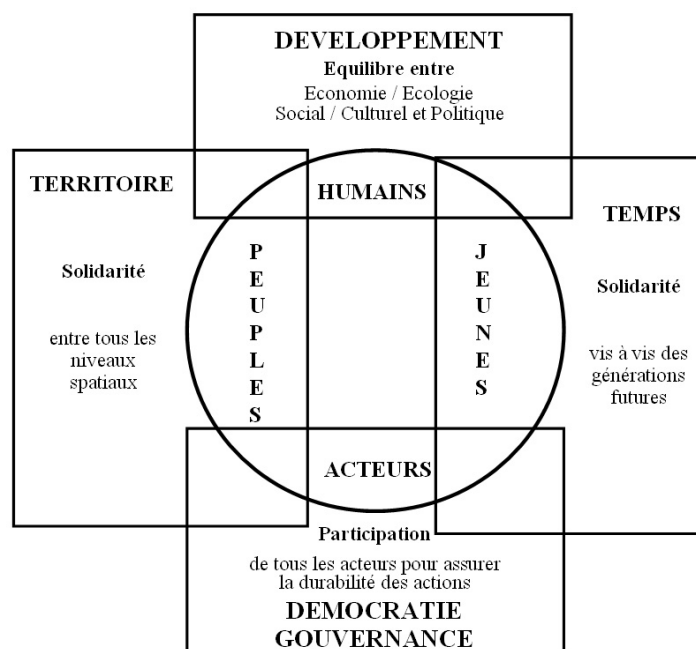
L'*aménagement du territoire* est l'action publique face aux disfonctionnements spatiaux et aux destructions de l'environnement écologique et patrimonial (Piveteau, 1979). C'est l'action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire (Brunet, Ferras, Théry, 1998) dans une vision prospective en prenant en compte les potentialités et les contraintes naturelles, humaines, économiques, voire stratégiques (Merlin, Choay). C'est une re-structuration spatiale permanente, rationnelle, programmée et volontaire par la collectivité pour réduire les disparités, corriger les dysfonctionnements et lutter contre la dégradation des cadres de vie en vue de répondre aux besoins évolutifs du groupe social et dont la finalité est la reproduction du groupe, son développement et son bien être. Comme l'a signalé Pinchemel (1985), l'aménagement du territoire intègre, en plus de sa dimension spatiale, trois dimensions majeures : économique, sociale et environnementale. Cette dernière composante, timide au début, va se renforcer notamment avec le développement durable.

Le développement durable devient, depuis les années 1980¹, à la mode. Il est né des préoccupations planétaires mais sa prise en compte ne peut s'opérer qu'à travers les territoires (Gumuchian, 2009), les agendas locaux 21 en sont les vecteurs. Au schéma descendant de l'aménagement articulé sur l'État, correspond un schéma plutôt ascendant du développement durable, articulé sur les acteurs. Il combine les trois piliers de l'aménagement (économique, social, environnemental) dans une perspective de durabilité. Il intègre le développement économique à la préservation de l'environnement dans un souci de durabilité en sauvegardant les ressources et l'espace et les intérêts des générations futures. La solidarité des espaces et des générations en constitue la pierre angulaire, ce qui nécessite la participation des différents acteurs aux décisions et aux actions, voire la démocratie et débouche sur le développement territorial et la gouvernance.

Le développement territorial correspond à l'intégration de deux actions volontaires, au début indépendantes, relatives au développement socio-économique et à l'aménagement de l'espace (Baudelleet *al.*, 2013). En effet, l'aménagement spatial a eu toujours un volet développementaliste tandis que le développement a toujours une dimension spatiale plus ou moins claire². Il intègre, à la fois, l'aménagement du territoire (les années 1950-1970 en Europe, 1960-1980 en Tunisie), le développement régional (1960-1970) et local (1970-1980), la planification spatiale et l'économie régionale.

¹ Comme l'a été l'aménagement du territoire dans les années 1960-1990 en Europe, depuis les années 1970 en Tunisie.

² Les perspectives décennales 1962-1971 en Tunisie ont eu un volet régional, le VI plan a consacré un chapitre au développement régional. À deux reprises, l'aménagement du territoire a été associé au ministère de l'Économie nationale (les années 1970) et au département du Développement économique (les années 1980).



Source : Piot J-Y, 2003

Figure 2 : Développement durable et territoire

Le développement territorial prend le territoire comme un objet et un objectif à la fois. Il se trouve à la rencontre des acteurs ascendants et des acteurs descendants (Etat...). Le concept ; né à la fin des années 1980, a permis l'émergence de nouveaux territoires comme les bassins-versants, les « pays » en France, les bassins d'emploi ou de vie, avec des objets et des projets de développement. Il est à la rencontre de l'aménagement du territoire, du développement régional (1970-180), local (1980-1990), du développement durable (depuis 1990), de la planification spatiale et de la gestion territoriale... Le développement territorial concerne toutes les échelles (locale, régionale et nationale) et tend à se substituer au développement local, voire régional (Pecqueur, 2005), « le global s'impose et le local nous saute à la figure [...] ». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la notion de développement endogène » (Courlet, 1994).

Le territoire est au cœur de la problématique du développement, avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités matérielles et immatérielles (les acteurs et leur mode de fonctionnement) selon une démarche transversale, décroisée et stratégique. Celle-ci tient compte du contexte économique en exploitant les atouts, réduisant les faiblesses internes profitant des opportunités et faisant face aux menaces externes³ selon une démarche plutôt ascendante qui part du territoire (*Bottom-up*) que descendante (*top-down*, initiée au niveau national pour être mise en œuvre au niveau régional ou local). Il correspond à la prise de conscience du rôle des acteurs et des facteurs immatériels dans le développement.

Le développement territorial intègre plusieurs disciplines et champs : l'aménagement, l'urbanisme, le paysage, l'économie régionale, l'information géographique et le cadre institutionnel... Il pose la question de la citoyenneté et débouche sur la gouvernance et le rapport de la société au territoire. Le développement territorial repose sur la dynamique de « spécification » des ressources par un ensemble d'acteurs constitué en « territoires », reprenant le concept de développement endogène « Bottom-up » sur la base de la proximité géo-institutionnelle où l'État est nécessaire mais non suffisant à l'action publique territoriale (Pecqueur, 2005). Les autres acteurs se trouvent au centre du projet et du processus.

³ D'où le recours fréquent à l'analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (Schmidt, Jungers, 2004).

Krugman (1995) parle d'externalités locales « Local external economies » comme les clusters, les SPL (Systèmes productifs localisés) ou les SYAL (système agro-alimentaire localisé). À la compétition des entreprises, se substitue celle des territoires sur la base des spécificités de ressources propres non transférables (labellisation, AOC...), toujours ré-inventées, non valuées mais hautement recherchées où la spécificité, et non la concurrence sur les mêmes facteurs, devient la base (Pecqueur, 2005)... Le développement territorial est une construction d'acteurs qui repose sur la territorialisation, la spécification, l'ancrage territorial et la proximité géo-institutionnelle et l'identité. La force du territoire repose sur ce qui l'individualise, le spécifie et le rend unique. Le concept n'est pas une recette, applicable à tous les territoires, c'est plutôt une démarche à adopter (Campagne, Pecqueur, 2014). Plusieurs modèles spatiaux se présentent dans le développement territorial : l'émergence de polarités spécifiques (Districts, milieux innovateurs, pôles de compétitivité, technopoles, SPL, SYAL, clusters...), le poids croissant des métropoles et de la métropolisation comme processus spatio-économico-technique, enfin la mise en réseaux (Baudelle *et al.*, 2013) dans la mesure où le territoire est un ensemble de lieux inter-reliés.

Le développement territorial se fonde sur la gestion commune du territoire et ouvre la porte à la gouvernance dans une optique du développement durable. « L'importance du local dans un monde qui se globalise » (Pecqueur).

3-De la gouvernance

Le terme *gouvernance*, dans son sens premier est « *la manière de gouverner* », utilisé par la plupart des acteurs, il renvoie à des échelles et des champs différents allant de la gestion d'une entreprise aux décisions publiques et la gouvernance internationale (Létourneau, 2009 ; Paquet 2009). C'est l'ensemble des processus et des institutions qui participent de la gestion politique d'une société (Lévy J et Lussault M, 2003). Elle comprend tous les acteurs et est au gouvernement ce que le politique est à la politique (Lévy, Lussault 2003, régulation sociale, gestion efficace, coordination, résolution des conflits, limitation du rôle de certains acteurs hégémoniques (État...), efficacité du gouvernement, auto-régulation de la société, interaction horizontale...

C'est dans la mise en place des Agendas 21 que le concept de gouvernance a été le plus fréquemment utilisé, à défaut d'être le plus opératoire. Car « *avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance [...] est souvent présentée comme étant le 4^e pilier du développement durable* ». Gouvernance et participation citoyenne sont intimement liées, la première étant « *comprise comme les relations entre l'État et la société civile* »⁴.

La gouvernance est généralement associée à quatre concepts initiaux : la multiplicité des acteurs, la décision partagée, la gestion décentralisée et le bien commun géré par la sphère privée. La participation de la société civile à la définition des politiques publiques et le rôle de contrôle qu'elle peut exercer dans la mise en œuvre du processus décisionnel relatif au bien commun est considérée comme indispensable, pour permettre une appropriation sociale en particulier. La gouvernance se rapproche du développement durable dans le sens où pour être qualifiée de « bonne », elle doit être « participative, transparente et responsable » (PNUD, 1997) ; reposer sur un processus participatif et une décision « co-construite » pour reprendre Patrick Le Galès (2003).

Toutefois, la finalité de cette gouvernance diverge selon les protagonistes. Pour certains, elle assure la libéralisation des sociétés en limitant le rôle des États et des élus. Pour les autres, elle est une voie de démocratisation du fonctionnement étatique, avec la mobilisation de la société civile et les initiatives locales et politiques.

⁴Cf. McCarney, Halfani et Rodriguez 1995, cité par Lungo (communication du Cap 1998), in Bailly *et al.* La gouvernance est d'ailleurs l'objet du 10^e principe de la déclaration de la Conférence Internationale de Rio (ONU, 1992) où il est dit qu'en « théorie, la participation de la société civile est indispensable pour le développement de rapports de gouvernance urbaine démocratique » (Lungo, 2000).

La gouvernance constitue le versant social de la durabilité qui associe techniciens, experts, décideurs, acteurs, opérateurs, et praticiens, usagers et citoyens sur le territoire d'action et de vie à la fois selon l'idée d'Ulrich Beck (2003) qui considérait que l'expertise profane sans l'expertise scientifique était aveugle, mais l'expertise scientifique sans l'expertise profane était insensée. Une démarche d'information/formation réciproque de tous les acteurs s'impose pour aboutir à des projets partagés selon différents modes d'interaction entre les différents acteurs allant de la simple information au partenariat dans une démarche de co-construction des projets, en passant par la consultation informative ou pédagogique, l'association de connaissances des acteurs, l'accompagnement ou le simple soutien à la conduite de leurs projets. Ce processus d'interaction décideurs/acteurs/usagers/citoyens réserve une part croissante aux autres acteurs de manière à privilégier la démocratie participative aux dépens de la démocratie représentative. Le développement des NTCI permet de mobiliser la technologie moderne au service de la démocratie et de la gouvernance à travers les Webs publics interactifs qui permettent à tous les acteurs et les citoyens d'intervenir en temps réel et de corriger les décisions.

Les études ont montré que la démocratie participative n'est pas une tâche aisée (Blondiaux, 2008, Rosanvallon, 2008). La difficulté réside dans la conciliation de l'hédonisme (préoccupations immédiates des individus) et le bien commun dont on ne perçoit pas toujours ni la délimitation, ni le groupe l'exprimant. Au sein de la société civile, le tissu associatif souvent à caractère défensif, s'interpose parfois entre les élus et les citoyens et capte, de manière sélective, une partie des aspirations de ces derniers. Cette démarche de contestation, rarement désintéressée, soulève la question de la représentativité et de la légitimité de ces acteurs dans le processus émergent de participation. Car ce volontarisme associatif, sans poser la question de compétence, ne favorise ni une large diffusion de l'information géographique en direction des citoyens, ni une prise en compte réelle des aspirations légitimes de ces derniers. La gouvernance s'intéresse surtout au volet institutionnel et fonctionnel mais le rapport à l'espace se trouve évacué et la nécessité s'est faite sentir d'intégrer la territorialité.

4-À la géogouvernance

Le recours au concept de la gouvernance territoriale s'est imposé, elle paraît comme « l'expression d'arbitrages entre différents intérêts au niveau d'un territoire ». Dans les études consacrées à la gouvernance territoriale, la dimension spatiale se limite au cadrage spatial et à la territorialisation des politiques du développement selon un schéma qui reste toujours descendant⁵. Pour cette raison, un nouveau concept s'impose : la géogouvernance. La géogouvernance est la gouvernance d'un territoire donné par le groupe social qui l'occupe. C'est une démarche qui assure la connaissance partagée du territoire actuel en vue de co-construire le territoire de demain. Le terme a été employé en 2005 par Paquet « *The New-Geo-Governance* » qui a ouvert des pistes de recherche sur l'espace et les géographes qui se trouvent bien placés pour la géogouvernance, comprendre et expliciter les enjeux spatiaux et peuvent jouer le double rôle de passeurs de savoirs sur le territoire (à la fois géographique et profane).

L'accès de tous les acteurs aux connaissances des (et sur les) territoires, grâce à la visualisation notamment dynamique, permet la « géogouvernance », entendue comme la « gouvernance sur, pour et par les territoires » selon une démarche ascendante, s'appuyant sur les méthodes et les outils de l'analyse spatiale, destinée à mettre une information territoriale pertinente rendant compte des enjeux, des risques encourus et des évolutions possibles à différents horizons temporels, à la portée de tous les

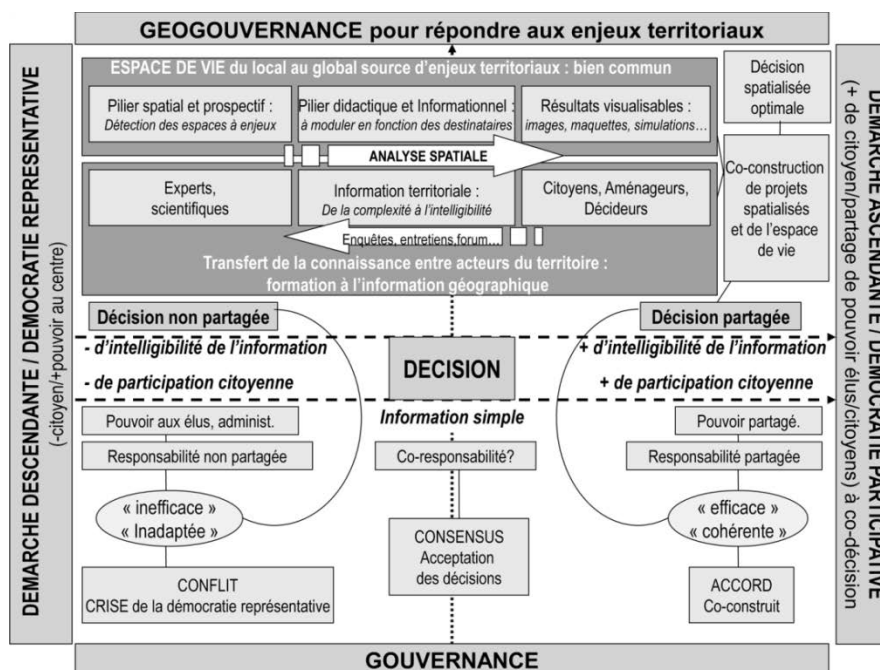
⁵Au début, l'aspect organisationnel et fonctionnel primait et le territoire n'est là que comme support de l'action. Divers auteurs ont déjà évoqué une idée de gouvernance appliquée à un territoire entre 2001-2006 mais leur conception explicite peu les faits spatiaux. Par exemple, Lamy, (2004) a proposé une démocratie-monde pour évoquer une gouvernance démocratique mondiale mais appliquée au système économique mondial. Il y a lieu de mentionner la géocratie (Péguy, 2001) pour gérer ηη la Terre. L'entrée thématique à la gouvernance se trouve entamée par plusieurs travaux à partir, soit du développement durable (Mathieu, Guérmond, 2005), soit de la gouvernance urbaine (Dorier-Apprill, 2006).

acteurs concernés. La pertinence réside dans la spatialisation de la connaissance territoriale, objectivée, visualisée et communiquée aux acteurs concernés : décideurs, gestionnaires, experts, usagers et citoyens, opérateurs... Une double exigence s'impose pour assurer la participation active des citoyens à la gestion de leur espace de vie : l'information/formation à la connaissance du territoire ; la prise en compte des besoins/attentes des citoyens dans les projets.

Pour avoir l'adhésion de la population à leurs projets, les politiques ont souvent tendance à privilégier le concret, le court terme et le local rejoignant ainsi le souci hédonique du citoyen (*cf. supra*) réduisant une réalité territoriale très complexe qui concerne aussi le moyen et le long termes, les autres échelles spatiales (régionale, nationale) et les autres territoires (contigus ou distants) à travers les impacts, les portées spatiales et les enjeux distants⁶ (Cheylan, 2004). La géogouvernance privilégie les relations transversales entre élus, experts, usagers et citoyens ainsi que les négociations horizontales entre les échelles d'action fondées sur le partenariat et la contractualisation⁷. Elle mobilise les Technologies de l'information et de la communication (TIC), les observatoires et les indicateurs territoriaux pour le partage des informations et une meilleure interconnaissance des représentations spatiales et sociales entre les acteurs. La démarche croise les connaissances profanes et expertes pour spatialiser le fonctionnement/dysfonctionnement territorial, les enjeux et les espaces à enjeux.

5-La construction du concept de géogouvernance

Le concept de géogouvernance est fondé sur celui de la gouvernance qui constitue le socle, le territoire se trouve au cœur, combinant la démarche ascendante et descendante à la fois. Au centre, se trouve la *décision* associée au *pouvoir* avec le passage de la démocratie représentative privilégiant la démarche décisionnelle descendante (*top-down*) à la démocratie participative qui s'appuie sur une démarche ascendante (*bottom-up*) et un principe décisionnel partagé entre les citoyens et les élus.



Source : Dubus N., Helle C., Masson-Vincent M., 2010, cité par Masson-Vincent *et al* 2012

Figure 3 : La géogouvernance pour répondre aux enjeux territoriaux

⁶ « Les politiques veulent avoir l'assentiment de leur population en donnant des réponses concrètes, locales et à court terme, là où il faut au contraire compliquer la réponse parce que la société est complexe... » (Rosanvallon, 2009).

⁷ Dans ce cadre, est utilisé le concept d'intelligence territoriale (Bertacchini *et al.*, 2006) dont l'un des objectifs est d'opérationnaliser l'action de gouverner les territoires à partir d'instruments de l'action publique.

L'inefficacité de la démocratie représentative à mettre en œuvre la participation citoyenne suite aux élections des élus et l'absence du dialogue entre pouvoir et citoyens débouchent sur une situation de conflit et de crise où ni la décision, ni la responsabilité ne sont partagées. Ce passage n'est possible qu'avec la mise à disposition des acteurs, notamment les citoyens, d'une information intelligible et pertinente, des représentations spatiales des uns et des autres, autour du projet considéré, pour permettre à tous d'en appréhender les enjeux territoriaux et déchiffrer le territoire dont l'organisation est fort complexe (Voiron *et al.*, 2007). L'analyse spatiale sert d'outil à la connaissance du territoire, des pratiques territoriales et les desiratas des habitants à la fois (Caron *et al.*, 2005). Cette double complémentarité compréhension-action, microprocessus de la vie quotidienne-structures globales s'approche d'une double herméneutique (Giddens, 1984). L'acquisition, la modélisation, la représentation et le transfert de la connaissance territoriale complexe sont rendus possibles dans des conditions optimisées favorisant l'interaction et l'articulation entre savoir-expert, savoir-faire de la société civile et savoir profane du citoyen.

6-L'apport de l'analyse spatiale

L'analyse spatiale permet, entre autres, de visualiser la représentation spatiale des individus et de voir le décalage entre l'occupation de l'espace perçue et celle qui résulte des bases de données. Elle permet de déchiffrer l'intelligibilité des données spatiales dont la lecture reste difficile même pour les spécialistes de l'espace : spatialisations de l'information, modèles spatiaux, simulations, systèmes-experts, systèmes multi-agents, passage d'une échelle à une autre à partir d'études de cas⁸, élaboration d'indicateurs spatiaux appropriés⁹.

La géogouvernance permet de révéler l'intelligence des enjeux de l'action spatiale, de prendre en compte les stratégies des acteurs territoriaux, de favoriser leur dialogue, afin que soit co-construit un territoire de vie en accord avec la volonté des habitants et que soit prise « une décision spatialisée optimale » (Dubus, Helle, Masson, 2010), voire sub-optimale dans la mesure où l'information reçue n'est jamais totale, complète ou réelle (Belhedi, 2012). Les enjeux spatiaux peuvent être analysés, mis à la connaissance et à la portée de tous à travers un portail interactif qui permet le partage et l'interactivité instantanée de tous et conduit à évaluer et rectifier le tir au moment opportun pour co-construire des solutions consensuelles : le Géoportail permet d'assurer ces tâches. On peut citer trois exemples où l'analyse spatiale se trouve mobilisée : le risque d'incendie de forêt, le réseau bus urbain et l'habitat spontané :

- Le cas du risque d'incendie dans les zones d'interfaces habitat-forêt (Lampin-Maillet, 2010) constitue un exemple. A partir des travaux académiques au niveau communal, on descend au niveau microspatial à l'échelle de l'habitation et on remonte à l'échelle régionale. Chaque habitant pourrait mieux connaître le niveau de risque auquel son habitation se trouve soumise et pourrait réduire plus efficacement sa vulnérabilité en diminuant la végétation susceptible de s'enflammer et de propager le feu en protégeant sa maison. Le citoyen devient dans sa propre prévention un acteur actif pour limiter les incendies de forêt (Dubus *et al.*, 2010).
- Après une grève des lycéens déclenchée à la suite d'un changement d'horaire, les élèves ont été initiés à l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) et la visualisation des données à Annecy (France), les résultats ont été communiqués aux parents, aux techniciens et aux responsables qui y ont trouvé un grand intérêt pour trouver une solution (Piot, 2005, cité par Dubus *et al.*, 2010).

⁸Règles de transition de l'état agricole à l'état artificialisé et de simuler, à l'aide de Systèmes Multi-Agents (SMA), l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle régionale, à moyen et à long termes.

⁹C'est le cas de la réactivité au changement de l'occupation du sol qui évalue, pour chaque lieu, la probabilité de réactivité à un changement – une infrastructure, un équipement ou une opération d'aménagement – en fonction de la distance ou de la position par rapport au centre, aux axes... Cet indicateur permet d'anticiper des réactions de population dans les différentes zones du territoire et constitue un instrument d'action entre les mains des décideurs en matière de développement territorial.

* La diffusion de l'habitat spontané qui constitue près de 40% de nos villes peut être analysée et modélisée spatialement pour expliciter les étapes de passage d'un état à un autre et extrapoler pour dégager l'évolution future d'un quartier, voir d'une ville entière (Herguem, 2005).

7-De nouvelles méthodes

Cette co-construction négociée de solutions avec la population touchée, s'opère parallèlement à la concertation (population concernée) et la consultation (population intéressée). Elle fait appel à des méthodes et des outils jusqu'ici peu pratiqués¹⁰ et sont à inventer. L'analyse des enjeux et des stratégies, des réseaux sociaux, des processus décisionnels et des jeux de pouvoir qu'ils impliquent devrait mettre à profit de nombreuses méthodes dont on peut citer la modélisation d'accompagnement, les simulations de scénarios et les jeux de rôle. La géovisualisation dynamique et les systèmes experts se trouvent parfaitement indiqués pour reconstituer la dynamique territoriale et voir les impacts spatiaux.

La géogouvernance est un processus visant à une connaissance partagée du territoire à partir des visions multiples de ses acteurs pour co-construire le territoire de demain à l'aide de l'analyse spatiale au sens large. L'approche place l'information géographique au cœur du processus décisionnel portant sur l'espace de vie. Les outils numériques (systèmes d'information géographique, modélisation, Géoportail...) permettent de visualiser l'espace et ses devenir possibles, dévoilant ainsi les enjeux territoriaux en les rendant visibles et compréhensibles par les habitants et les usagers. Elle favorise le partage des connaissances, et non seulement la simple information, et le débat équilibré entre tous les acteurs du territoire : experts, décideurs, société civile, élus et citoyens.

8-Conclusion

L'opacité de l'espace et la complexité du territoire posent déjà problème, la gouvernance doit tenir compte de tous les acteurs dont les intérêts sont souvent contradictoires alors que la géogouvernance s'opère au niveau de chaque territoire. Celle-ci peut être assurée par l'utilisation des NTIC (géovisualisation dynamique, webs publics, géoportails) qui constituent un apport de taille en plus de l'analyse spatiale, ce qui milite en faveur d'une géographie qui assume pleinement son volet social. Dans un contexte politique démocratique, l'approche des phénomènes spatiaux ne doit pas rester l'apanage d'un cercle restreint d'initiés : décideurs, experts, élus et techniciens de l'espace. La décision et la production des territoires de demain impliquent la participation démocratique de tous à travers le partage de l'information experte, savante et profane pour que tout le monde parle le même langage et contribue à la construction et la production (matérielle et idéale) des territoires.

La géogouvernance nécessite la multiplicité des acteurs spatiaux qui ne souhaitent pas rester de simples figurants. Le défi est d'associer tous les citoyens, les former de manière adéquate sous une forme compréhensible pour/par tous ce qui pose le problème de la formation aussi bien dans le système scolaire et universitaire que celle du citoyen. C'est une démarche contractuelle qui tend à se développer dans l'action. Le territoire est interrogé dans sa globalité, ce qui change complètement la place de l'individu. Il n'est plus seulement objet d'étude, mais acteur à part entière. L'information spatiale se trouve toujours distillée au compte goutte pour un public averti de spécialiste, les véritables enjeux spatiaux restant le plus souvent masqués. Les moyens pour mettre en place un système d'information/formation existent aujourd'hui, la modélisation et les simulations dans un espace virtuel sont maîtrisées, les TIC constituent désormais des outils adaptés pour rendre accessibles les savoirs territoriaux.

¹⁰Animation et dynamique de l'interaction sociale autour des projets de territoire, outils de l'analyse quantitative et qualitative (entretiens, « cartographie » cognitive, analyse des transactions autour d'objets de négociation...).

Dans les débats, ce n'est plus une conception de l'espace qui prédomine, celle du pouvoir ou des experts, mais plutôt diverses conceptions dont celle des citoyens-habitants qui se confrontent, qui doivent être analysées, expliquées, explicitées et débattues pour déboucher sur une conception et une production du territoire de demain, négociées, consensuelles et acceptables par tous.

Références bibliographiques

- Antheame B., Giraut F., dirs, *Le territoire est mort, vive les territoires*. IRD.
- Bailly A., Brun P., Lawrence R.J., Rey M.-C., 2000, Textes réunis in *Développement social durable des villes*, Éd. Anthropos-Economica.
- Bauelle G, Guy G, Merenne-Schoumaker B., 2013, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Banos V., 2009, « Repenser le couple « territoire-lieu », pour une géographie de la démocratie ? » pp.157-166, in Vanier M., eds, *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et prospectives* ; Rennes Presses universitaires de Rennes.
- Belhedi A., 2012, *Les modèles de localisation des activités économiques et de l'interaction spatiale*. CPU, Tunis.
- Belhedi A., 2006, « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien », *L'espace Géographique*, 4, pp.308-314.
- Belhedi A., 2002, « Du lieu ... au territoire. Des trajectoires, des enjeux », in : *Connaissance et pratiques des milieux et territoires*. III^e Colloque du Département de Géographie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Tunis (9-11 mars 2000). Textes réunis et introduits par Mohamed Raouf Karray, Adnane Hayder, Hassen Tayachi. Publications de l'INS, 2002, pp : 13-31. Ecole Normale Supérieure.
- Bertacchini Y., Girarot J.-J., Gramaccia G., 2006, « De l'intelligence territoriale. Théorie, Posture, Hypothèses, Définitions », *Actes du 5^{ème} colloque » TIC et Territoire : quels développements ? ISDM*, juin, 26.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Éd. du Seuil.
- Bonnerandi E, Santameia F., 2011, « De la gouvernance à la gouvernance territoriale : enjeu de l'europanisation de l'aménagement du territoire. Réflexions à partir d'une recherche dans le cadre de l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen », [en ligne] <http://cybergeog.revues.org/23530>
- Bordin P., 2002, *Sig, concepts, outils et données*, Hermès, Sciences Publication, 259 p.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1998, *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*, Reclus, Paris, La Documentation Française.
- Bussi M., 2006, « La géographie, ça sert maintenant à faire la paix », Colloque Géopoint 2006 « Demain la géographie », Groupe Dupont, Université d'Avignon, livre des résumés étendus, p.40.
- Bussi M., 2005, « Modéliser les comportements individuels » pp. 177-200 in : Guermond Y., *Modélisations en géographie : déterminismes et complexités*, Paris, Lavoisier.
- Campagne P., Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Éd. Charles Léopold Mayer.
- Caron P., Cheylan J.-P., 2005, « Donner sens à l'information géographique, accompagner les projets de territoire par les cartes et les représentations spatiales », *Géocarrefour*, 80/2, pp.111-122, [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2008. [en ligne], <http://geocarrefour.revues.org/index1031.html>.
- Chamussy H., 2000, « Le comment et le pourquoi ou la dialectique de l'absurde et du tragique », colloque Géopoint, *L'explication en géographie*, Groupe Dupont, Université d'Avignon, 29-30 mai 2000, pp.278-286.

-
- Cheylan J.-P., Chrisman N., 2001, « Comment le sens vient à l'information géographique », pp. 189-202, in : *Géomatique et espace rural*, Éd. T. Libourel Actes des Journées Cassini 2001, Montpellier 26-28 septembre, Éd. CIRAD.
 - Courlet C., 1994, *Nouveaux dynamismes industriels et économie du développement*, IREPD, Grenoble, 20 et 21 octobre 1994.
 - Crige Paca, 2006, *Systèmes d'information géographique*, Guide à l'usage des décideurs et des agents des collectivités territoriales.
 - Denieuil P.-N., 2008, « Développement social, local et territorial : repères théoriques et bibliographiques sur le cas français », *Mondes en développement*, 142, pp : 113-130.
 - Di Méo G., 2001, *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Nathan Université.
 - Dorier-Apprill E., dir, 2006, *Ville et environnement*, Paris, Éd. SEDES.
 - Dunus N., Helle C., Masson-Vincent M., 2010, « De la gouvernance à la géogouvernance : De nouveaux outils pour une démocratie locale renouvelée ». *L'Espace Politique* [En ligne], 10 | 2010-1, mis en ligne le 15 avril 2010, [en ligne], URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1574.html>
 - Dubus N, Masson-Vincent M, 2013, *Géogouvernance : utilité sociale de l'analyse spatiale*, Éd. Quac.
 - Giddens A., 1984, *The Constitution of Society. An Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity. Tr. fr., 1987, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France.
 - Gumuchian G., 2009, « Développement durable et développement territorial », [en ligne], www.duralaples/developpement-duable-et-developpement-territorial
 - Herguem A., 2005, *La dynamique des occupations spontanées dans le secteur Sud Ouest de Tunis : Le cas de Sidi H'cine Sijoumi*. FSHS. Tunis, Mémoire de DEA géographie.
 - Joliveau T., Amzert M., 2002, « Les territoires de la participation, problème local, question universelle ? », *Géocarrefour*, vol. 76, pp.171-174.
 - Krugman P., 1995, *Development, Geography and Economic Theory*. MIT Press, Cambridge MA.
 - Lampin C., 2009, *Caractérisation de la relation entre organisation spatiale d'un territoire et risque d'incendie de Forêt : Le cas des interfaces habitat-forêt du sud de la France*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence, Aix-Marseille I, [en ligne] www.umrespace.org/ANoter/PropThese Cemagref-Region-ESPACE.pdf
 - Lampin-Maillet C., Jappiot M., Long M., Bouillon C., Morge D., Ferrier J.-P., 2010, "Mapping wildland-urban interfaces at large scales integrating housing density and vegetation aggregation for fire prevention in the South of France.", *Journal of Environmental Management*, 91, pp. 732-741.
 - Lamy P., 2004, *La démocratie-monde. Pour une autre gouvernance globale*, Paris, Éd. du Seuil.
 - Le Berre M., 1992, « Territoires ». *Encyclopédie de Géographie*, Economica, pp.601-622.
 - Le Gales P., 2003, « Gouvernance », pp. 418-422, in : Lévy J., Lussault M., dirs, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
 - Le Galès P., 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française des sciences politiques*, vol. 45,1, pp. 58- 95.
 - Létourneau A., 2009, « Gouvernance et développement durable : des enjeux éthiques sous-jacents », conférence donnée à Sciences Po, Paris, 4 mars 2009.
 - Lévy J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.418-422.
 - Lungo M., 2000, « Communication du Cap », pp. 8-41, in : Bailly A., Brun P., Rey M.-C., *Développement social durable des villes. Principes et pratiques*, Paris, Éd. Economica.
 - Mancebo F., 2008, *Le développement durable*. 2^{ème} édition, Paris, A.Colin.
 - Masson-Vincent M., 2012, « La géogouvernance : un concept novateur ». *Cybergeo* 587. [en ligne], <https://cybergeo-revues.org/25086>
 - Masson-Vincent M., 2008, "Governance and geography explaining the importance of regional planning to citizens, stakeholders in their living space". In *Boletin de la AGE*, [Bulletin de l'Association des géographes espagnols], 46, pp. 77-95. [en ligne] <http://age.ieg.csic.es/boletin/46/05-GOVERNANCE.pdf>.
-

-
- Masson-Vincent M., 1998, « Citoyenneté et géographie, quels liens ? Exemple de la révision de documents d'urbanisme de la région grenobloise », *Géopoint 98, Décisions et analyse spatiale*, Avignon.
- Masson-Vincent M., Dubus N., 2013, *Géogouvernance : utilité sociale de l'analyse spatiale*. Éd. Quae.
- Masson-Vincent M., Dubus-Viossat N., Helle C., Jacob F., Lampin-Maillet C., Voiron Canicio C., 2011, « Information géographique, analyse spatiale et géogouvernance », *L'Espace Géographique*, 2, pp. 127-132.
- Masson-Vincent M., Dubus N., Bleyley D., Voiron Ch., Helle C., Cheylan J-P., Douart P., Ougueroit A., Ferrier J-P., Jacob F., Lampin C., Maignant F., Piot J-Y., « La Géogouvernance : un concept novateur ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 587, mis en ligne le 03 février 2012, consulté le 11 mars 2016. [en ligne], <http://cybergeo.revues.org/25086>.
- Mathieu N., Guermont Y., 2005, *La Ville durable, du politique au scientifique*. Éd. INRA, CEMAGREF, CIRAD, IFREMER, NSS.
- McCarney P., Halfani M. et Roriguez A., 1995, *Towards an Understanding of Governance: The Emergence of an Idea and its Implications for Urban research in Developing Country*, in *Urban Research in the Developing World: vol. 4, Perspectives on the City*, édition Richard Stren et J Kjellberg Bell, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, University of Totonto.
- Merenne-Schoumacher B., 2010, « De l'aménagement du territoire au développement territorial: évolution ou révolution ? », texte sur l'Internet.
- Merlin P., Choay F., 1996, *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mui A-S., 2014, « Territoire, identité et gouvernance : quelle équation pour un développement durable ? [en ligne], <http://cybergeo.revues.org/26246>
- Paquet G., 2009, *Gouvernance, mode d'emploi*, Montréal, Liber Eds.
- Péguy C.-P., 2001, *Espace, temps, complexité. Vers une métagéographie*, Paris, Belin.
- Pecqueur B., 2005, *Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud*, IRD.
- Pinchemel P., 1985, « Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire », pp.8-33, in : Lamotte, M., *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, Paris, Masson.
- Piot J.-Y., 2007, *Géographie, aménagement des territoires et géogouvernance. Propositions pour une formation des acteurs à la compréhension des enjeux spatiaux*. Thèse de Doctorat de géographie, Université de Provence, Aix-Marseille.
- Piot J.-Y., 2005, « Réseau et quotidienneté : accessibilité d'un établissement scolaire, des élèves analysent et proposent », *Mappemonde*, vol. 3, 79. [en ligne] <http://mappemonde.mgm.fr/num7/articles/art05303.html>
- Piveteau J.-L., 1979, « L'aménagement du territoire est-il, en Europe occidentale, une invention de la deuxième moitié du XX^e siècle? », *Recherches de géographie rurale (Hommage au Professeur F. Dussart)*. t. II, Liège, pp. 991-1002.
- PNUD, 1997, *La gouvernance en faveur du développement humain durable*. Document de politique générale du PNUD.
- Pornon H., 1998, *Systèmes d'information géographique, pouvoir et organisation*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Riviere I., 2010, « Un territoire avant-gardiste dans l'application de la Stratégie Nationale de Développement Durable », *Revue Administration*, octobre 2010.
- Roche S., 2000, *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique*. Paris, Éd. L'Harmattan.
- Rosanvallon P., 2008, *La Légitimité Démocratique – Impartialité, Réflexivité, Proximité*, Paris, Éd. du Seuil.
- Schmidt E., Jungers C., 2004, *Territoires, pôles de compétitivité et intelligence économique. Aide-mémoire*, Paris, Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique.
-

- Theys J., 2003, « La gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement ». *Développement durable et territoire*, 32 p. [en ligne], <http://developpement.durable.revues.org/index1523.html>
- Trkulja S., 2009, *Analyse comparative politiques du développement territorial*. Thèse de doctorat, Agro-Paris-Tech. Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement. Belgrade, Serbie (version abrégée).
- Urbia, 2006, « Participation et développement urbain durable », *Les cahiers du développement urbain durable*, Université de Lausanne, 141 p. [en ligne] <http://www.igul.ch>
- Voiron-Canico C., Dubus N., Maignant G., Basse R.M., Dutozia J., Saint-Amand P., Sevenet M., Perrin N., 2007, « L'imbrication des territoires et ses conséquences sur la gestion et la prospective territoriales ». *XLIIIe Colloque International de l'ASRDLF*, Grenoble-Chambéry 11-13 juillet 2007, 16 p, [en ligne] http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Voiron-Canico_alii.doc